



FARA
Fédération Associations
Régionales Allocataires
de la C. A. R. M. F.

Newsletter FARA

Bonjour et bienvenue dans notre newsletter

AVRIL 2019



ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT DE LA FARA 2019

2018 : ANNÉE D'INTERROGATIONS, D'INCERTITUDES, et DE RESTRICTIONS

En ce début d'année, faire l'inventaire de toutes les décisions prises par la tutelle concernant nos retraites, c'est constater que les mesures qui impactent nos pensions se multiplient et s'accumulent. Les retraités sont considérés comme des privilégiés

.L'augmentation de la CSG, certes aménagée récemment, la non indexation de nos retraites sur l'inflation, sont des mesures pénalisantes nouvelles qui viennent s'ajouter à la diminution de l'ASV, à l'imposition de la majoration familiale et à l'impact négatif de la CRDS (contribution à la réduction de la dette sociale) mesures décidées précédemment. La baisse du pouvoir d'achat des retraites de nos trois régimes confondus, après prélèvements sociaux, en 20 ans, est de l'ordre de 25 %.

Pour en savoir plus

[Cliquer ici](#)



Dr DUPASQUIER Vice Président FARA

RÉGIME UNIVERSEL DE RETRAITE : PROJETS, INTERROGATIONS, MENACES

Le projet gouvernemental d'un Régime Universel de Retraite pour tous avance pas à pas. Le Haut-commissariat à la Réforme des Retraites après de larges consultations, mais sans véritable concertation, affine ses projets. Quelles sont les pistes actuellement retenues. Ce régime unique concernerait tous les types d'activité professionnelle : Salariat, Artisanat, Commerce, Professions Libérales, etc.

Il remplacerait les régimes de base et les régimes complémentaires avec un taux de cotisation unique jusqu'à trois fois le plafond de la Sécurité Sociale (3 x 40 000 soit 120 000 €)

Les retraités actuels et les actifs à moins de cinq ans de la retraite ne seraient pas concernés ni les bénéficiaires d'une pension de réversion déjà liquidée.

Quelles seraient les conséquences pour la Carmf, ses cotisants et ses allocataires ?

Pour en savoir plus

[Cliquer ici](#)

Lu dans la presse

Frédéric Bizard Economiste Article publié dans Les Echos le : 8 février 2019

POURQUOI LES MÉDECINS LIBÉRAUX DOIVENT CONSERVER LEUR CAISSE CARMF !

La réforme emblématique au programme du quinquennat Macron est sans doute la transformation systémique de notre système de retraite

Les choix dévoilés au compte-gouttes par le gouvernement ces derniers mois font état de l'instauration d'un régime unique étatique de retraite, qui supprimera toute notion de solidarité professionnelle et risque d'être une protection universelle tirée vers le bas.

Pour en savoir plus

[Cliquer ici](#)

Lu dans la presse

REFORME DES RETRAITES:

CINQ CAISSES INDEPENDANTES VEULENT LUTTER ENSEMBLE

LE FIGARO le 13/03/2019 – Par Marie-Cécile Renault

Créé à l'initiative des élus de cinq caisses de retraite (notaires, pharmaciens, dentistes, vétérinaires, experts-comptables), **le mouvement Pro'Action Retraite** est bien décidé à se battre pour que les spécificités des indépendants soient prises en compte dans le futur régime de retraite universel. |

Pour en savoir plus

[Cliquer ici](#)



CARMF

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

À compter du 1^{er} janvier 2019, si vous êtes imposable, votre pension sera soumise au prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Le montant de ce prélèvement sera déterminé à partir du taux communiqué à la CARMF par l'Administration Fiscale. Conformément aux instructions de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), la CARMF ne réalise aucun calcul pour établir votre taux.

Pour en savoir plus

[Cliquer ici](#)



CARMF

NOUVEAU TAUX INTERMÉDIAIRE DE CSG

Conformément aux annonces du Président de la République du 10 décembre 2018, traduites par l'adoption de la loi du 24 décembre 2018 portant mesures d'urgence économiques et sociales, si votre revenu fiscal de référence (RFR) de 2017 est compris entre 14 549 € et 22 579 € (pour une personne seule correspondant à une part de quotient familial) vous vous verrez appliquer au 1^{er} janvier 2019 un taux de CSG de 6,6 % au lieu de 8,3 %.

Pour en savoir plus

[Cliquer ici](#)

Lu dans la presse

Le Figaro Economie 24 Janvier 2019

CSG: «LA BAISSA AURAIT DU CONCERNER TOUS LES RETRAITÉS ASSUJETTIS A LA HAUSSE»

Donc la baisse de CSG est une bonne chose, mais celle-ci aurait dû, plus simplement, concerner tous les retraités assujettis à la hausse. Seuls 30% des retraités vont maintenant supporter la hausse tout en ayant leur retraite qui n'augmente pas ou si peu.

Pour en savoir plus

[Cliquer ici](#)

Infos CARMF

LA « RETRAITE EN TEMPS CHOISI » APPLIQUÉE AU RÉGIME UNIVERSEL ?

Le 21 janvier 2019, la presse s'est faite l'écho d'un document de travail du Haut-commissaire à la réforme des retraites, M. Jean-Paul Delevoye, contenant un projet de mise en place de surcote dans le futur système de retraite par points pour ceux qui envisageraient de travailler plus longtemps en différant la liquidation de leur pension.

La CARMF tient à rappeler qu'elle a mis en place, dès 2017, un tel mécanisme de majoration, qu'elle a baptisé « la retraite en temps choisi »

Pour en savoir plus

[Cliquer ici](#)

Lu dans la presse

LES FRANÇAIS CONTRE UN REPORT DE L'AGE DE DEPART-SONDAGE

- Plus de six Français sur dix sont opposés à un report de l'âge de départ à la retraite (61%) comme à un allongement de la durée du travail (62%), selon une enquête Harris Interactive-Agence Epoka réalisée pour LCI, RTL et Le Figaro publié dimanche.

Les deux propositions ne recueillent une majorité d'opinions favorables que chez les 65 ans et plus (55% et 57%) alors que la tranche d'âge 50-64 ans y est la plus hostile (28% et 26%). Dans l'idéal, les Français aimeraient pour la plupart d'entre eux pouvoir prendre leur retraite à 60 ans mais ils estiment en moyenne qu'ils pourront le faire à 64 ans.

Pour en savoir plus

[Cliquer ici](#)

Lu dans la presse

DELEVOYE VEUT RÉFORMER L'ACTUEL SYSTÈME D'INDEXATION DES SALAIRES

Le Figaro Economie des salaires 17 Février 2019

Le Haut commissaire à la réforme des retraites explique pourquoi il serait «cohérent» d'indexer les retraites sur les salaires.

Jean-Paul Delevoye, le Haut commissaire à la réforme des retraites, se montre favorable à une indexation des retraites sur les salaires et non sur l'inflation, selon un document de travail soumis aux organisations patronales et syndicales

Pour en savoir plus

[Cliquer ici](#)

Lu dans la presse

Le Figaro Par Marie-Cécile Renault le 26/12/2018

LE GEL DES PENSIONS DEVRA ÊTRE REVU POUR 2020

Le conseil constitutionnel a censuré pour des raisons de forme, la poursuite de la désindexation de certaines prestations sociales au delà de 2019.

Pour en savoir plus

[Cliquer ici](#)

Lu dans la presse

Le Figaro Par Marie-Cécile Renault le 26/12/2018 à 19:03

L'ÉPINEUSE QUESTION DE L'AVENIR DES RÉSERVES

C'est un trésor de guerre qui risque de virer au casse tête juridique. Que vont devenir dans le système de retraite universel voulu par le gouvernement les réserves accumulées par certains régimes ?

L'enjeu n'est pas mince les réserves atteignent 165 milliards d'euros.

Pour en savoir plus

[Cliquer ici](#)

Lu dans la presse

BFM business 30/03/2019 Sandrine Serais

LA REVERSION NE SERA PAS ACCESSIBLE AUX PERSONNES PACSEES

Le nouveau régime universel de retraites ne devrait pas permettre aux personnes pacées de bénéficier de la pension de réversion, selon des documents de travail du haut-commissaire à la réforme des retraites.

C'est une question qui revient régulièrement dans le grand débat national. Une question de nouveau soulevée lors des concertations que Jean-Paul Delevoye mène en ce moment avec les partenaires sociaux: quel avenir pour la pension de réversion, cette part de la retraite du conjoint décédé qui revient au conjoint survivant?

Pour en savoir plus

[Cliquer ici](#)

A méditer.....

L'un des privilèges de la vieillesse c'est d'avoir outre son âge, tous les âges.

Victor HUGO

Vous pouvez retrouver notre newsletter

En consultant notre site FARA

En cliquant sur ce lien : [Site FARA](#)